



# Conseil économique et social

Distr.: Générale  
19 décembre 2012\*

Français  
Original: Anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

### Troisième session

Bangkok, 12-14 décembre 2012

## Rapport du Comité de statistique sur sa troisième session

### Table des matières

	Page
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention ...	2
A. Questions appelant des décisions de la Commission .....	2
B. Questions portées à l'attention de la Commission .....	2
II. Compte rendu des travaux .....	5
A. Point 2 de l'ordre du jour: Orientations stratégiques et fonctionnement du Comité de statistique.....	5
B. Point 3 de l'ordre du jour: Initiatives régionales.....	6
C. Point 4 de l'ordre du jour: Initiatives mondiales.....	10
D. Point 5 de l'ordre du jour: Coordination des activités de renforcement des capacités statistiques.....	14
E. Point 6 de l'ordre du jour: Éléments d'information .....	15
F. Point 7 de l'ordre du jour: Rapports portés à l'attention du Comité.....	16
G. Point 8 de l'ordre du jour: Examen de l'orientation future du sous-programme Statistiques du secrétariat de la CESAP.....	17
H. Point 9 de l'ordre du jour: Examen des projets de résolution ou de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session ....	17
I. Point 10 de l'ordre du jour: Questions diverses.....	17
J. Point 11 de l'ordre du jour: Adoption du rapport du Comité.....	18
III. Organisation.....	18
A. Ouverture, durée et organisation de la session.....	18
B. Participation .....	18
C. Élection du Bureau.....	19
D. Ordre du jour.....	19
E. Manifestation parallèle.....	21
Annexe	
Liste des documents.....	22

\* Nouveau tirage pour des raisons techniques le 16 janvier 2013.

## **I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention**

### **A. Questions appelant des décisions de la Commission**

#### **Ensemble de statistiques démographiques et sociales de base Recommandation 3/1**

Le Comité recommande l'utilisation de l'ensemble de statistiques démographiques et sociales de base comme cadre régional pour l'action à mener, la coordination de la formation, et la mobilisation de l'appui des donateurs au renforcement des capacités.

#### **Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique Recommandation 3/2**

En faisant sien le Plan stratégique régional pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, le Comité recommande vivement qu'une réunion des ministres compétents et des partenaires de développement concernés soit organisée en vue de parvenir à l'engagement politique de haut niveau nécessaire à la bonne mise en œuvre du Plan.

### **B. Questions portées à l'attention de la Commission**

#### **Stratégie de suivi des travaux du Comité Décision 3/1**

Le Comité appuie la méthode proposée pour le suivi de ses travaux et confie à son Bureau la tâche d'en assurer la complète mise en œuvre, en soulignant qu'il importe que cette méthode de suivi soit appliquée systématiquement à tous les programmes de développement des statistiques relevant du Comité.

#### **Plan d'application du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique Décision 3/2**

1. Le Comité approuve le Plan d'application du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique.

2. Le Comité décide d'inviter les représentants d'autres producteurs nationaux de statistiques économiques, tels que les banques centrales et les ministères des finances, à devenir membres du Groupe directeur chargé du Programme régional sur les statistiques économiques, mais souligne qu'il importe que le Groupe directeur soit doté d'un nombre de membres qui lui permette d'opérer de façon efficace et efficiente.

**Statistiques sociales****Décision 3/3**

1. Le Comité approuve l'ensemble de statistiques démographiques et sociales de base proposé dans la note du secrétariat (E/ESCAP/CST(3)/5/Add.1) comme directive régionale pour le renforcement des capacités au niveau national.
2. À cet égard, le Comité:
  - a) approuve le maintien en fonction du Groupe consultatif technique sur les statistiques sociales en 2013-2014;
  - b) approuve l'approche stratégique proposée pour les travaux du Groupe consultatif technique.

**Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique****Décision 3/4**

1. Le Comité appuie fermement le Plan stratégique régional pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.
2. Le Comité décide d'établir un groupe directeur pour guider l'application du Plan stratégique régional, et demande au Bureau de mettre au point le mandat du groupe directeur, en consultation avec les membres du Comité.
3. Le Comité est favorable à la création d'un bureau régional d'appui chargé de faire rapport au groupe directeur<sup>1</sup>. Le bureau aura pour principales fonctions la coordination des activités régionales d'appui et la facilitation de la mise en œuvre du Plan stratégique régional.

**Modernisation des systèmes d'information statistique****Décision 3/5**

1. Le Comité décide d'établir un organe stratégique de haut niveau sur la modernisation des systèmes d'information statistique et une communauté d'experts pour la sensibilisation et pour le renforcement des capacités, concernant notamment les concepts, les méthodes et les normes, afin d'appuyer l'action de modernisation menée au niveau national.
2. Le Comité demande au Bureau de mettre au point le mandat de l'organe stratégique de haut niveau et d'évaluer les ressources nécessaires préalablement à la création dudit organe. Le Comité souligne que tant les systèmes statistiques développés que les systèmes en développement devront être représentés au sein de l'organe de haut niveau.

---

<sup>1</sup> L'application de cette décision est assujettie à la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

## **Plan d'action régional pour la Stratégie mondiale sur les statistiques agricoles et rurales**

### **Décision 3/6**

1. Gardant à l'esprit les résultats de l'examen effectué par la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, le Comité approuve entièrement le Plan d'action régional Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

2. Le Comité approuve l'établissement du Comité directeur régional sur les statistiques agricoles qui devra guider la mise en œuvre du Plan d'action régional et décide que ledit Comité devra compter deux membres ou membres associés de chacune des quatre sous-régions couvertes par le Plan parmi lesquels un représentant d'un bureau de statistique national et un représentant d'un ministère de l'agriculture et des pêches, et un représentant d'un institut de formation de même que d'un établissement de recherche. Le Comité aura la composition suivante:

a) Bureaux de statistique nationaux: Chine, Samoa, Sri Lanka et Viet Nam;

b) Ministères de l'agriculture et des pêches: Fidji, Inde, Japon et Philippines;

c) Institut de formation: Indian Agricultural Statistics Research Institute;

d) Établissement de recherche: Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique;

e) Partenaires d'exécution: Banque asiatique de développement, secrétariat de la CESAP et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;

f) Secrétariat général de la Communauté du Pacifique;

g) Organisme donateur: Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni.

## **Statistiques de l'environnement**

### **Décision 3/7**

Notant que l'ensemble de base figurant dans le Cadre des Nations Unies pour le développement des statistiques de l'environnement (FDES) pourrait servir de guide pour la mise au point d'une stratégie régionale Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques de l'environnement, le Comité recommande que le Bureau réfléchisse, avec l'appui du secrétariat et après l'adoption du FDES révisé, à l'élaboration d'une telle stratégie à soumettre au Comité à sa quatrième session. En attendant, le Comité convient d'établir un réseau informel d'experts et un centre de connaissances en ligne pour favoriser la coopération régionale.

## **Coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique**

### **Décision 3/8**

1. Le Comité approuve la stratégie pour l'amélioration de la coordination régionale de la formation statistique proposée par le Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique.
2. Le Comité approuve la création d'un groupe consultatif pour la coordination de la formation statistique, ayant pour secrétariat l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Le groupe consultatif devrait compter parmi ses membres le Président du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ou l'un de ses membres élus. Le Comité prie le Bureau de constituer le groupe consultatif.

## **II. Compte rendu des travaux**

### **A. Point 2 de l'ordre du jour**

#### **Orientations stratégiques et fonctionnement du Comité de statistique**

##### **a) Propositions du Bureau concernant les activités futures**

1. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).
2. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Chine; Fédération de Russie; et Indonésie.
3. Le Comité a réaffirmé les deux grands objectifs stratégiques de son action: a) doter tous les pays de la région de la capacité, à l'échéance de 2020, de produire un ensemble de base convenu de statistiques démographiques, économiques, sociales et environnementales; et b) créer un environnement de gestion de l'information plus souple et plus rentable pour les bureaux de statistique nationaux grâce à une collaboration renforcée. Il a reconnu l'importance de la poursuite des initiatives régionales en cours pour atteindre ces objectifs. À cet égard, le Comité a adressé ses vifs remerciements à son Bureau et aux différents groupes directeurs, groupes de travail et groupes consultatifs mis en place pour appliquer les décisions prises à sa deuxième session.

##### **b) Examen du fonctionnement du Comité**

4. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Australie; Fédération de Russie; Japon; Philippines; et République de Corée.
5. Examinant la proposition d'augmenter la fréquence de ses sessions pour faire face à l'évolution rapide du développement des statistiques, le Comité a exprimé sa préoccupation quant aux conséquences d'une telle proposition sur le plan financier et en matière de ressources humaines; on a émis l'avis que la fréquence actuelle devrait être conservée. À cet égard, le Comité a convenu d'examiner d'autres dispositifs possibles, tels que la communication électronique et l'utilisation d'autres réunions régionales et

internationales comme autant d'occasions pour les membres du Comité de se concerter.

6. Le Comité a reconnu l'important rôle qu'il jouait dans l'orientation de fond des activités de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP). L'actuel dispositif hiérarchique, qui prévoit que le Conseil d'administration de l'Institut fasse directement rapport à la Commission, a été considéré comme la meilleure modalité possible aussi bien pour le Comité que pour le Conseil d'administration. Le Comité a recommandé que la Commission maintienne le dispositif hiérarchique en vigueur pour le Conseil d'administration de l'ISAP.

**c) Cadre de suivi des activités du Comité**

7. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Inde et Nouvelle-Zélande.

8. Le Comité a reconnu que le suivi était important pour l'orientation de ses travaux et pour le renforcement de sa responsabilité dans la réalisation de ses objectifs. Il a souligné que le suivi devrait faire partie intégrante des différents programmes statistiques et servir à évaluer la réalisation des objectifs statistiques du Comité.

9. Le Comité a adopté la décision 3/1.

**B. Point 3 de l'ordre du jour  
Initiatives régionales**

**a) Statistiques économiques**

10. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

11. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Australie, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Japon, Inde, Indonésie, Maldives, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Samoa et Sri Lanka.

12. Un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, qui participait à la réunion en qualité d'observateur, a fait une déclaration.

13. Le Comité a salué les travaux du Groupe directeur chargé du Programme régional sur les statistiques économiques et s'est félicité du succès de l'élaboration du Plan d'application du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique.

14. Le Comité a réaffirmé que l'Ensemble de statistiques économiques de base constituait une directive régionale pour le renforcement des capacités à produire et à diffuser les statistiques économiques essentielles; il a réaffirmé également son appui pour l'application du Système de comptabilité nationale de 2008.

15. Le Comité a prié le Bureau de procéder à la reconstitution du Groupe directeur et de le doter d'un mandat approprié.

16. Le Comité a souligné les efforts en cours dans la sous-région du Pacifique pour constituer une capacité de production de statistiques économiques et a recommandé que le Plan d'application soit pris en considération dans la mise en œuvre de la Stratégie décennale 2011-2020 pour la statistique dans la région du Pacifique.

17. Le Comité a souligné l'importance de directives concernant l'assurance de la qualité et les métadonnées pour la bonne exécution du Programme régional. À cet égard, et reconnaissant le large éventail de statistiques figurant dans l'Ensemble de base, le Comité a noté la nécessité de compétences sectorielles et il a recommandé l'établissement de groupes d'experts sectoriels, selon qu'il convenait. Des réseaux d'experts de secteur pourraient également faciliter la coopération technique et le partage de connaissances entre les pays de la région.

18. Le Comité a souligné également le potentiel des applications des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'amélioration des statistiques économiques. Il a insisté sur la nécessité de l'établissement d'un lien entre l'application du Programme régional et d'autres initiatives en cours, en particulier dans le domaine des statistiques agricoles et financières.

19. Le Comité a vivement encouragé les États membres à élaborer des plans stratégiques nationaux pour l'amélioration des statistiques économiques dans le cadre de l'application du Programme régional, et à utiliser à cet effet l'Ensemble de statistiques de base comme guide tout en gardant à l'esprit les besoins et priorités nationaux. À cet égard, le Comité a pleinement reconnu le rôle particulier des ministères techniques, des banques centrales et autres institutions dans la compilation des statistiques économiques, et il a appuyé la création de mécanismes nationaux de coordination et la désignation de correspondants, selon les indications du Plan d'application du Programme régional.

20. Le Comité a engagé les partenaires de développement à coordonner leurs travaux et à les aligner sur le Programme régional pour en faciliter l'application, y compris ses prescriptions implicites pour les pays en matière de soumission de rapports. Le Comité a noté avec satisfaction l'intention de la Fédération de Russie d'apporter une aide financière pour l'amélioration des statistiques économiques dans le cadre du Plan d'application et a exprimé l'espoir que d'autres États membres et donateurs suivraient cet exemple.

21. Le Comité a adopté la décision 3/2.

#### **b) Statistiques sociales**

22. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

23. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Australie, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Japon, Maldives, Nouvelle-Zélande, Philippines, République de Corée, Samoa, Sri Lanka et Thaïlande.

24. Les représentants des observateurs ci-après ont fait des déclarations: Organisation internationale du Travail; Organisation de coopération et de développement économiques; et Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

25. Le Comité a félicité le Groupe consultatif technique sur les statistiques sociales pour les progrès réalisés depuis sa création et a exprimé son appréciation pour la qualité des rapports qu'il lui soumettait.

26. Le Comité a approuvé l'inclusion des statistiques démographiques dans le domaine de travail du Groupe consultatif technique. Il accueilli avec satisfaction l'approche stratégique adoptée par le Groupe pour élaborer un ensemble de base de statistiques démographiques et sociales. Il s'est déclaré favorable à l'utilisation de cet ensemble de statistiques de base aux fins de l'examen des pratiques et capacités nationales en matière de statistique et pour l'élaboration d'un programme régional destiné à combler les lacunes. À cet égard, le Comité a prié le Groupe consultatif technique d'établir un plan de travail plus détaillé pour 2013-2014.

27. Le Comité a noté l'importance de l'ensemble de statistiques de base pour guider l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

28. S'agissant de l'ensemble de statistiques démographiques et sociales de base, le Comité a souligné son rôle en tant que directive régionale pour le développement des capacités statistiques des systèmes statistiques nationaux.

29. Une délégation a souligné l'importance de définitions et de normes précises pour l'ensemble de statistiques démographiques et sociales de base étant donné son rôle pour guider les efforts de renforcement des capacités.

30. Tout en acceptant l'inclusion du domaine de la gouvernance dans l'ensemble de statistiques de base, le Comité a reconnu les problèmes conceptuels et méthodologiques qui s'attachaient à ce domaine et a aussi noté que de nombreux systèmes statistiques nationaux de la région n'avaient pas mandat pour produire des statistiques sur la gouvernance. Une certaine souplesse serait donc requise lorsqu'on en examinerait le rôle dans la conduite du développement des capacités statistiques.

31. Le Comité a relevé les travaux en cours dans les États insulaires en développement du Pacifique et a recommandé que le Groupe consultatif technique en tienne compte dans ses travaux.

32. Approuvant l'ensemble de statistiques de base proposé, le Comité a estimé que son établissement constituait un important pas en avant à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des statistiques sociales.

33. Le Comité a adopté la recommandation 3/1 et la décision 3/3.

**c) Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil**

34. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).



35. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Australie, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maldives, République de Corée et Samoa.

36. Le Comité a estimé que la définition d'un ensemble de base de statistiques de l'état civil qui serait produit par un système fonctionnel d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil (système d'ESFEC) pourrait favoriser les améliorations et être utilisé pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique régional pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique. Dans ce même contexte, une délégation a noté l'importance des mesures de contrôle de la qualité.

37. Le Comité a souligné l'importance d'une plateforme régionale du savoir permettant de partager des enseignements tirés et l'expérience acquise à l'appui des mesures prises à l'échelon national pour améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil.

38. Le Comité a souligné la diversité des systèmes nationaux dans la région et a engagé les États membres à élaborer des stratégies multisectorielles nationales pour l'amélioration de leur système d'ESFEC. Notant qu'en l'absence de système d'ESFEC fonctionnant parfaitement, de nombreux pays avaient recours à d'autres sources de données pour l'établissement de statistiques de l'état civil, une délégation a suggéré l'élaboration de directives pour la gestion de la transition vers des systèmes d'ESFEC fonctionnels. Une autre délégation a proposé de classer les systèmes d'ESFEC selon leur niveau de développement et d'élaborer des directives correspondant à chaque catégorie.

39. Notant l'importance de l'action collective requise pour améliorer les systèmes d'ESFEC, le Comité a préconisé une coordination et une coopération efficaces entre les services officiels compétents. Il a engagé les partenaires de développement à coordonner efficacement leur appui aux niveaux mondial, régional et national.

40. Le Comité a souligné le potentiel des TIC pour améliorer le fonctionnement des systèmes d'ESFEC et pour accélérer les progrès de leur amélioration dans la région.

41. Le Comité a fait état des progrès réalisés dans l'amélioration de leurs systèmes d'ESFEC par de nombreux membres, notamment les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique. Dans ce contexte, il a donné son accord à l'arrangement proposé pour relier le Plan d'action du Pacifique pour les statistiques de l'état civil au Plan stratégique régional.

42. Le Comité a adopté la recommandation 3/2 et la décision 3/4.

#### **d) Modernisation des systèmes d'information statistique**

43. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

44. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Australie, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Japon, Maldives, Philippines, République de Corée, Sri Lanka et Thaïlande.

45. Le Comité a reconnu l'importance et l'urgence de la modernisation des systèmes nationaux d'information statistique pour faire face à l'évolution du secteur de la statistique, et a relevé l'intérêt des statistiques pour les pays tant développés qu'en développement.

46. Le Comité a noté que la modernisation nécessitait des transformations organisationnelles, que l'amélioration des technologies de l'information pouvait appuyer mais non pas diriger.

47. Le Comité a reconnu l'importance de la coopération régionale – y compris l'élaboration de cadres et normes communs – et du partage de connaissances pour accélérer la modernisation des systèmes d'information statistique.

48. Le Comité a noté l'importance de la modernisation pour réduire les coûts, améliorer la qualité, répondre aux besoins des utilisateurs et convertir la statistique en information. Il a exprimé sa gratitude pour l'appui que la Fédération de Russie apportait par l'intermédiaire du secrétariat dans ce domaine de travail, et a relevé avec satisfaction que la République de Corée s'était déclarée disposée à siéger à l'organe stratégique de haut niveau sur la modernisation des systèmes d'information statistique.

49. Le Comité a recommandé que l'organe stratégique travaille en liaison avec le groupe nouvellement intitulé Groupe mondial de haut niveau pour la modernisation des produits et services statistiques, afin d'éviter les chevauchements et d'obtenir le maximum d'efficacité.

50. Le Comité a adopté la décision 3/5.

### **C. Point 4 de l'ordre du jour Initiatives mondiales**

#### **a) Statistiques agricoles et rurales**

51. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

52. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Australie, Bhoutan, Chine, Géorgie, Inde, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Myanmar, Népal, Philippines, République de Corée, Samoa et Timor-Leste.

53. Les représentants des observateurs ci-après ont fait des déclarations: Banque asiatique de développement (BASD) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

54. Le Comité a salué les activités du Groupe directeur chargé des statistiques agricoles et s'est félicité de l'élaboration du Plan d'action régional Asie-Pacifique pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales mis au point par le Groupe directeur et les partenaires d'exécution: la

BAsD, le secrétariat de la CESAP et le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

55. Gardant à l'esprit les résultats de l'examen effectué par la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, le Comité a approuvé sans réserve la structure et le contenu du Plan d'action régional. Il a noté avec satisfaction l'introduction d'une composante formation et y a vu un modèle à suivre dans d'autres initiatives régionales pour le développement des statistiques.

56. Plusieurs membres se sont engagés à appuyer l'application du Plan d'action régional en siégeant au Comité directeur régional nouvellement constitué, en mobilisant des ressources et en apportant une assistance technique.

57. Le Comité a accueilli la République de Corée en qualité d'observateur au sein du Comité directeur régional.

58. Le Comité a accueilli favorablement le souhait de la Géorgie de participer à la mise en œuvre du Plan d'action régional.

59. Le Comité a noté que les pays de la région avaient atteint différents niveaux de développement statistique et a recommandé d'ajuster l'assistance technique et la formation aux différents besoins.

60. Le Comité a reconnu l'intérêt de développer et d'appliquer les TIC pour la production, la diffusion et l'analyse des statistiques agricoles.

61. Le Comité a recommandé l'établissement d'une plate-forme sur l'Internet pour le partage des pratiques optimales et de l'information sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action régional.

62. Le Comité a prié instamment les partenaires d'exécution et autres partenaires de développement ainsi que les donateurs de coordonner leur action et de collaborer efficacement à l'application du Plan d'action régional, notamment à l'échelon sous-régional.

63. Le Comité a apprécié la présentation des progrès réalisés au niveau mondial faite par la FAO.

64. Le Comité a adopté la décision 3/6.

#### **b) Statistiques de l'environnement**

65. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

66. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, République de Corée, République populaire démocratique de Corée et Samoa.

67. Les représentants des observateurs suivants ont fait des déclarations: Département des affaires économiques et sociales, Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et Organisation internationale du Travail (OIT).

68. Le Comité a souligné que les systèmes statistiques nationaux de la région devaient améliorer leur capacité à produire et à diffuser des statistiques de base sur l'environnement.

69. Le Comité a décidé que les travaux futurs dans le domaine des statistiques de l'environnement utiliseraient la terminologie, les cadres et les normes approuvés par l'ONU, et en particulier par sa Commission de statistique. À cet égard, il a précisé qu'il importait d'utiliser une terminologie en phase avec les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20).

70. Le Comité a noté que la Commission de statistique de l'ONU examinerait, à sa quarante-quatrième session, une stratégie mondiale pour l'application du Système de comptabilité environnementale et économique; elle pourrait également approuver le Cadre révisé pour le développement des statistiques de l'environnement, qui comprendrait un ensemble de statistiques de base sur l'environnement.

71. Le Comité a reconnu que les pays de la région en étaient à différents stades dans le développement de leurs statistiques de l'environnement et resteraient confrontés à problèmes environnementaux divers. Un représentant a informé le Comité qu'il était essentiel pour les petits États insulaires de disposer de statistiques de l'environnement fiables, mais qu'il y avait encore beaucoup à faire à cet égard.

72. Tout en soulignant l'importance de la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique, le Comité a noté les difficultés rencontrées par les pays et la nécessité de faire preuve de souplesse.

73. Le Comité a noté le besoin pressant d'acquérir une meilleure connaissance des méthodologies internationales actuelles et nouvelles et des normes et directives convenues.

74. Une délégation a précisé que les bureaux de statistique nationaux devaient jouer un rôle moteur dans l'action visant à améliorer les statistiques de l'environnement et a souligné qu'il importait d'inclure le Système de comptabilité environnementale et économique dans les plans nationaux de développement des statistiques.

75. Certaines délégations ont souligné qu'il y avait lieu de dispenser une formation technique pratique dans le domaine des statistiques de l'environnement et ont noté qu'il serait utile de rédiger à l'intention des producteurs et des utilisateurs des statistiques de l'environnement un manuel axé sur la région de l'Asie et du Pacifique.

76. Le Comité a encouragé les bureaux de statistique nationaux à collaborer avec les groupes s'occupant de statistiques de l'environnement,

comme le Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies fondées sur les ressources naturelles.

77. Le Comité a pris note des informations les plus récentes communiquées par l'OIT sur l'élaboration d'une définition internationale et de directives techniques connexes pour la mesure des emplois verts. Il a également pris note des plans visant à poursuivre l'établissement de comptes environnementaux et économiques et la compilation de statistiques connexes par la FAO et l'OCDE.

78. Le Comité a adopté la décision 3/7.

### **c) Suivi du programme de développement pour l'après-2015**

79. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

80. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Fédération de Russie, Indonésie, Japon, Philippines, République de Corée et République démocratique populaire lao.

81. Un représentant de la Division de statistique de l'ONU, qui participait à la réunion en qualité d'observateur, a fait une déclaration.

82. Le Comité a pris note des multiples processus de consultation en cours concernant le programme mondial de développement pour l'après-2015, notamment la définition d'objectifs de développement durable à l'échelle mondiale. Il a souligné le rôle des commissions régionales des Nations Unies dans ce processus, tel qu'indiqué dans le document final de Rio +20<sup>2</sup>.

83. Le Comité a souligné qu'il importait que la communauté statistique s'implique activement à un stade précoce dans les processus pertinents de manière à jouer un rôle dans la définition du cadre de suivi du programme de développement. Le Comité a précisé en particulier que les données d'expérience nationales et les enseignements tirés du suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement pourraient être utiles lors des consultations aux niveaux mondial, régional et national sur le programme mondial de développement pour l'après-2015.

84. Le Comité s'est félicité du rapport de l'OCDE relatif à la mesure du bien-être et aux moyens de favoriser le progrès des sociétés. Il a reconnu les importantes initiatives prises par un certain nombre d'États membres pour élaborer des systèmes de mesure destinés à compléter le produit intérieur brut. Il a souligné qu'il importait d'adapter le cadre du bien-être de manière à prendre en compte les circonstances particulières à la région.

85. S'agissant des mesures recommandées par l'OCDE, le Comité a proposé, dans un premier temps, de constituer un groupe informel d'experts des pays travaillant actuellement dans ce domaine pour procéder à un échange de données d'expérience et d'idées.

<sup>2</sup> Voir la résolution 66/288 de l'Assemblée générale.

86. Le Comité s'est réjoui de l'information communiquée par le Japon concernant une réunion consultative régionale sur le programme mondial de développement pour l'après-2015, qui devrait être accueillie par l'Indonésie en mars 2013 avec l'appui de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Il a noté que cette réunion pourrait être également l'occasion de lancer le rapport BAsD/CESAP/PNUD 2012-2013 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique.

**D. Point 5 de l'ordre du jour**  
**Coordination des activités de renforcement des capacités statistiques**

**a) Formation statistique**

87. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

88. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Australie, Chine, Fédération de Russie, Indonésie, Japon, Maldives, République de Corée et Samoa.

89. Le Comité a souligné l'importance de la coordination de la formation statistique pour assurer une bonne exécution de ses programmes régionaux de développement statistique. Il s'est déclaré satisfait de l'action efficace du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique.

90. Étant donné le mandat spécifique du Conseil d'administration de l'ISAP, le Comité a convenu que l'organe consultatif devrait être indépendant du Conseil d'administration, mais que ce dernier devrait être représenté au sein de l'organe consultatif.

91. Une délégation a souligné l'importance de la formation au niveau des pays et de la formation en cours d'emploi dans le cadre d'un arrangement de coopération Sud-Sud, et a suggéré que l'organe consultatif facilite ce type de formation.

92. Le Comité a accueilli favorablement les offres d'aide financière et technique de la Chine et de la Fédération de Russie pour la formation statistique dans la région.

93. Le Comité a adopté la décision 3/8.

**b) Partenariat régional**

94. Le Comité était saisi d'un document établi pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

95. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Bhoutan, Inde, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande et Sri Lanka.

96. Le Comité s'est félicité des activités menées par les Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique. Il a noté avec satisfaction la participation active des Partenaires à un certain nombre de ses initiatives régionales. Il a relevé en particulier leurs contributions aux efforts

engagés par le Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique.

97. Le Comité a encouragé les Partenaires à continuer de collaborer et de mettre en adéquation leur travail et leurs ressources avec ses programmes de développement statistique régional, en particulier leurs volets formation.

**E. Point 6 de l'ordre du jour**  
**Éléments d'information**

- a) Programme de comparaison internationale;
- b) Statistiques du secteur informel et de l'emploi informel;
- c) Statistiques ventilées par sexe;
- d) Statistiques du handicap;
- e) Statistiques du tourisme;
- f) Statistiques du commerce international des services;
- g) Statistiques du travail;
- h) Statistiques des catastrophes.

98. Le Comité était saisi de plusieurs documents pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

99. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Australie, Inde et Indonésie.

100. Le représentant de l'OIT, qui participait à la réunion en qualité d'observateur, a fait une déclaration.

101. Le Comité s'est félicité de la mise à jour présentée par l'OIT sur les progrès des travaux menés au niveau mondial pour la révision des normes applicables aux statistiques de la population active et du travail. La délégation australienne a informé le Comité qu'elle avait participé activement au processus de révision de ces normes mené par l'OIT. Elle a demandé au Comité de fournir des contributions sur les révisions proposées afin qu'on puisse disposer des vues des pays d'Asie et du Pacifique et en tenir compte lors de la Réunion tripartite d'experts des statistiques du travail sur le développement des statistiques de l'emploi et du chômage, qui se tiendrait en janvier 2013.

102. Le Comité a été informé que l'OIT s'apprêtait à publier un manuel pour les enquêtes sur l'emploi informel et le secteur informel.

103. Une délégation a souligné qu'il importait d'améliorer les statistiques du tourisme en renforçant la collecte de données sur les mouvements de personnes depuis les pays voisins et leur impact économique.

104. Une délégation a attiré l'attention du Comité sur l'importance de la prise en considération, dans le cadre des statistiques du commerce international, des mouvements illégaux de biens et de services.

**F. Point 7 de l'ordre du jour**  
**Rapports portés à l'attention du Comité**

**a) Bureau**

105. Le Comité était saisi d'un document établi pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

106. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Australie, Inde, Nouvelle-Zélande et Thaïlande.

107. Le Comité a exprimé sa gratitude au Bureau pour son excellent travail. À cet égard, il a félicité les membres du Bureau pour leurs services, en particulier son Président, M. Brian Pink, pour la compétence avec laquelle il avait dirigé les travaux.

108. Le Comité a salué la création, à l'initiative de son Président sortant, d'un réseau informel des Présidents des forums intergouvernementaux régionaux sur les statistiques, qui devait permettre, par la mise en commun de l'expérience et les échanges de vues, d'influer sur le programme mondial de développement statistique.

**b) Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique**

109. Le Comité était saisi de plusieurs documents établis pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

110. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Bhoutan, Japon, Maldives et Samoa.

111. Le Comité s'est félicité des rapports oraux et écrits sur les septième et huitième sessions et la session intérimaire de 2012 du Conseil d'administration de l'ISAP.

112. Le Comité a réaffirmé l'importance de la formation pour le développement des statistiques dans la région et s'est félicité de l'accroissement des contributions en espèces faites par de nombreux membres à la suite de l'appel lancé par le Conseil d'administration au début de 2012.

113. Concernant les difficultés que pose à l'ISAP l'insuffisance persistante de ses ressources, la délégation du Japon, pays hôte de l'ISAP, a appelé les membres du Comité à appuyer l'Institut en augmentant leurs contributions en espèces.

114. Plusieurs pays ont souligné l'importance des cours organisés par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et se sont déclarés préoccupés par le fait que deux de ces cours devaient être supprimés au vu des résultats de l'enquête récente de la JICA sur les besoins de formation. Le Comité a souligné la nécessité d'une meilleure communication entre les



bureaux de pays de la JICA et les bureaux de statistique nationaux des États membres pour faire en sorte que les enquêtes reflètent correctement les besoins de formation des systèmes statistiques nationaux.

**G. Point 8 de l'ordre du jour**  
**Examen de l'orientation future du sous-programme Statistiques du secrétariat de la CESAP**

115. Le Comité était saisi d'un document établi pour l'examen de ce point de l'ordre du jour (voir en annexe la liste des documents).

116. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Nouvelle-Zélande et Philippines.

117. En réponse à une question sur le contenu et la présentation du document communiqué, le secrétariat a précisé qu'il demeurerait toujours prêt à assurer le service du Comité et de ses sous-groupes.

118. Une délégation a attiré l'attention du Comité sur l'importance des travaux concernant les indicateurs des TIC et les questions émergentes connexes, telles que le commerce des services de TIC et la problématique hommes-femmes. Elle a rappelé l'action du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement et s'est félicitée de l'organisation de la manifestation parallèle sur les statistiques des TIC.

**H. Point 9 de l'ordre du jour**  
**Examen des projets de résolution ou de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session**

119. Les États membres ont été invités à débattre des idées à formuler dans les projets de résolution sur le développement des statistiques dans la région Asie-Pacifique qui pourraient être proposés pour examen et approbation à la Commission, à sa soixante-neuvième session.

120. Le Comité s'est félicité que les États membres aient exprimé leur ferme intention de parrainer ou coparrainer des projets de résolution, comme suit:

a) Concernant la recommandation 3/1, l'Australie a exprimé son intention de parrainer un projet de résolution. L'Indonésie et le Samoa ont offert de coparrainer le projet;

b) Concernant la recommandation 3/2, les Philippines ont exprimé leur intention de parrainer un projet de résolution. L'Australie a offert de coparrainer le projet;

**I. Point 10 de l'ordre du jour**  
**Questions diverses**

121. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Indonésie, Malaisie, Maldives et Philippines.

122. Deux délégations ont noté qu'il importait d'améliorer l'utilisation des données administratives à des fins statistiques dans les différents domaines des statistiques officielles et ont souligné les difficultés s'y rattachant, notamment en termes de sur- ou sous-évaluation.

123. Une délégation a noté l'importance des cadres d'assurance de la qualité pour les systèmes statistiques nationaux.

**J. Point 11 de l'ordre du jour  
Adoption du rapport du Comité**

124. Le Comité a adopté le présent rapport le 14 décembre 2012.

**III. Organisation**

**A. Ouverture, durée et organisation de la session**

125. Le Comité de statistique a tenu sa troisième session à Bangkok du 12 au 14 décembre 2012. La session a été ouverte par le Ministre thaïlandais des technologies de l'information et de la communication. Au cours de la séance d'ouverture, la Secrétaire exécutive de la CESAP et le Directeur de la Division de statistique de l'ONU ont fait une déclaration.

**B. Participation**

126. Les représentants des pays membres de la CESAP énumérés ci-après ont participé à la session: Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Vanuatu et Viet Nam. Les membres associés ci-après étaient également représentés: Îles Cook, Hong Kong (Chine), Îles Cook, Macao (Chine) et Samoa américaines.

127. Un représentant de l'Afrique du Sud était également présent.

128. Les programmes et les fonds ci-après des Nations Unies étaient représentés: Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Programme des Nations Unies pour les établissements humains. Un représentant du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe était également présent.

129. La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU était représentée.

130. Ont également participé à la session les représentants des institutions spécialisées et des organismes apparentés suivants: Fonds international de développement agricole, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation

et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Organisation internationale du Travail.

131. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Banque asiatique de développement, Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants, Organisation de coopération et de développement économiques et Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

132. L'organisation non gouvernementale DevInfo était également représentée.

133. La session a réuni au total 159 représentants des membres et membres associés de la CESAP et 36 représentants d'autres organisations.

### C. Élection du Bureau

134. Le Comité a élu le Bureau suivant:

Présidente:	M <sup>me</sup> Carmelita Ericta (Philippines)
Vice-présidents:	M. Gerelt-Od Ganbaatar (Mongolie) M. Ki-Jong Woo (République de Corée) M. Sefuiva Reupena Muagututi'a (Samoa)
Membre:	M <sup>me</sup> Aishath Shahuda (Maldives)
Rapporteur:	M. Geoff Bascand (Nouvelle-Zélande)

### D. Ordre du jour

135. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session:
  - a) Allocutions d'ouverture;
  - b) Élection du Bureau;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Orientations stratégiques et fonctionnement du Comité de statistique:
  - a) Propositions du Bureau concernant les activités futures;
  - b) Examen du fonctionnement du Comité;
  - c) Cadre de suivi des travaux du Comité.
3. Initiatives régionales:
  - a) Statistiques économiques;
  - b) Statistiques sociales;

- c) Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil;
  - d) Modernisation des systèmes d'information statistique.
4. Initiatives mondiales:
- a) Statistiques agricoles et rurales;
  - b) Statistiques de l'environnement;
  - c) Suivi du programme de développement pour l'après-2015.
5. Coordination des activités de renforcement des capacités statistiques:
- a) Formation statistique;
  - b) Partenariat régional.
6. Éléments d'information:
- a) Programme de comparaison internationale;
  - b) Statistiques du secteur informel et de l'emploi informel;
  - c) Statistiques ventilées par sexe;
  - d) Statistiques du handicap;
  - e) Statistiques du tourisme;
  - f) Statistiques du commerce international des services;
  - g) Statistiques du travail;
  - h) Statistiques des catastrophes.
7. Rapports portés à l'attention du Comité:
- a) Bureau;
  - b) Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.
8. Examen de l'orientation future du sous-programme Statistiques du secrétariat de la CESAP.
9. Examen des projets de résolution ou de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport du Comité.

**E. Manifestation parallèle**

136. Une manifestation parallèle consacrée à la mesure des TIC au service du développement s'est tenue dans la matinée du 14 décembre. La manifestation a montré le rôle joué par les TIC dans l'accélération du développement. Dans ce contexte, les participants ont noté que les statistiques des TIC, en tant que base de données factuelles, contribuaient de manière importante à l'efficacité de l'élaboration des politiques.

137. Les participants à la manifestation parallèle ont partagé leur expérience et leurs vues concernant la compilation des statistiques des TIC.

## Annexe

## Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/CST(3)/1	Propositions d'activités futures du Comité de statistique	2a)
E/ESCAP/CST(3)/2	Examen du fonctionnement du Comité de statistique	2b)
E/ESCAP/CST(3)/3	Proposition de méthode de suivi des travaux du Comité de statistique	2c)
E/ESCAP/CST(3)/4	Rapport du Groupe directeur chargé du Programme régional sur les statistiques économiques	3a)
E/ESCAP/CST(3)/5	Approche stratégique et plan de travail du Groupe technique consultatif sur les statistiques sociales	3b)
E/ESCAP/CST(3)/5/Add.1	Ensemble de statistiques démographiques et sociales de base pour l'Asie et le Pacifique	3b)
E/ESCAP/CST(3)/6	Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil: faire en sorte que chaque vie compte	3c)
E/ESCAP/CST(3)/6/Add.1	Faire en sorte que chaque vie compte: Plan stratégique régional pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique	3c)
E/ESCAP/CST(3)/7	Coopération régionale sur la modernisation des statistiques officielles	3d)
E/ESCAP/CST(3)/8	Rapport du Groupe directeur chargé des statistiques agricoles	4a)
E/ESCAP/CST(3)/9	Amélioration des statistiques de l'environnement dans le contexte de la politique du développement durable et de l'économie verte en Asie et dans le Pacifique	4b)
E/ESCAP/CST(3)/10	Faire progresser le programme de développement mondial au-delà de 2015: contributions potentielles des systèmes statistiques nationaux	4c)
E/ESCAP/CST(3)/11	Activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques: mesurer le bien-être et favoriser le progrès des sociétés	4c)
E/ESCAP/CST(3)/12	Rapport du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique	5a)
E/ESCAP/CST(3)/13	Résumé des activités des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique durant la période 2010-2012	5b)

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/ESCAP/CST(3)/14	Rapport sur les activités du Bureau depuis la deuxième session du Comité	7a)
E/ESCAP/CST(3)/15	Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa septième session	7b)
E/ESCAP/CST(3)/15/Add.1	Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa session intérimaire	7b)
E/ESCAP/CST(3)/16	Sous-programme Statistiques: produits inscrits au programme de travail pour 2012-2013 et cadre stratégique proposé pour 2014-2015	8
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/CST(3)/L.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté (révisé)	
E/ESCAP/CST(3)/L.2	Projet de rapport	
<i>Série d'information</i>		
E/ESCAP/CST(3)/INF/1 (en anglais seulement)	Information for participants	
E/ESCAP/CST(3)/INF/2 (en anglais seulement)	List of participants	
E/ESCAP/CST(3)/INF/3/Rev. 1	Programme provisoire (révisé)	
E/ESCAP/CST(3)/INF/5 (en anglais seulement)	Documents for the information of the Committee on Statistics on item 2 of the provisional agenda	2
E/ESCAP/CST(3)/INF/6 (en anglais seulement)	Documents for the Information of the Committee on Statistics on item 4 of the provisional agenda	4
E/ESCAP/CST(3)/INF/7 et Add.1 (en anglais seulement)	Document for the Information of the Committee on Statistics on item 5 of the provisional agenda	5
E/ESCAP/CST(3)/INF/8 (en anglais seulement)	Documents for the information of the Committee on Statistics on item 6 of the provisional agenda	6
E/ESCAP/CST(3)/INF/8/Add.1 (en russe seulement)	Document for the information of the Committee on Statistics on item 6 of the provisional agenda	6
E/ESCAP/CST(3)/INF/8/Add.2 (en anglais seulement)	Documents for the information of the Committee on Statistics on item 6 of the provisional agenda	6
E/ESCAP/CST(3)/INF/9 et Add.1 (en anglais seulement)	Document for the information of the Committee on Statistics on item 3 of the provisional agenda	3

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Documents de séance</i>		
E/ESCAP/CST(3)/CRP.1 (en anglais seulement)	Implementation plan for the Regional Programme for the Improvement of Economic Statistics in Asia and the Pacific	3a)
E/ESCAP/CST(3)/CRP.2 (en anglais seulement)	Asia-Pacific Regional Action Plan to Improve Agricultural and Rural Statistics	4a)
E/ESCAP/CST(3)/CRP.3 (en anglais seulement)	Proposed composition of the Regional Steering Committee	4a)
E/ESCAP/CST(3)/CRP.4 (en anglais seulement)	Intended outputs of the programme of work for 2014-2015 for the Statistics subprogramme	8